



PROJET EDUCATIF

**Des Accueils de loisirs enfant
et près-adolescents et des
Accueils de Jeunes**

**Du Centre d'Animation
Cantonal de SURGERES**

Année 2010 / 2011

Centre d'Animation Cantonal de Surgères, 5 rue Jean Philippe Rameau 17700 Surgères

SOMMAIRE

PREAMBULE

A –L'ORIENTATION PEDAGOGIQUE

- A-1 –Objectif transversal
- A-2 –Objectifs généraux
- A-3 –Objectifs de la structure

B – L'EQUIPE DE TRAVAIL

C – LES MOYENS

- C-1- Modalités d'accueil
- C-2- Modalités d'inscription

D –L'EVALUATION

- D.1. Les critères
- D.2. Les outils

E –L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE

PREAMBULE

Surgères : une ville chef lieu de canton en milieu rural.

La ville de Surgères compte environ 6000 habitants, c'est le chef lieu d'un canton qui compte plus de 13 000 habitants répartis sur les 12 communes qui le composent.

C'est une ville qui regroupe tous les commerces de première nécessité : 3 moyennes surfaces, 1 grande surface et une zone artisanale et agroalimentaire (GLAC). Une zone commerciale est en court de réalisation.

Etablissements scolaires :

2 écoles maternelles

2 écoles élémentaires

1 collège

1 lycée professionnel d'enseignement technique

1 une école nationale d'industrie agroalimentaire : ENILIA

1 établissement privé accueillant les enfants de la maternelle à la 3^{ème}.

Politique de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire

Le Projet Éducatif Local a été contractualisé en 2003 au sein de la Communauté de Communes avec la participation active de l'ensemble des partenaires associatifs du canton.

Sont recensés sur le territoire : 7 centres de loisirs dont 1 municipal, accueillant les enfants de 3 à 12 ans.

Pour la ville de Surgères, il y a 2 centres de loisirs associatifs : le CLSH Familles Rurales et le Centre d'Animation Cantonal. Nous travaillons en collaboration tout en ayant chacun nos spécificités et nous sommes donc complémentaires dans les propositions faites aux familles résidentes sur la commune et sur le canton. Le centre de loisirs du CAC est le seul à accueillir les jeunes de 12 à 14 ans et les 14 ans et plus sur l'ensemble du canton.

Le CAC : Centre Social à vocation cantonale

Le Centre d'Animation Cantonal, plus souvent appelé « le CAC », a été marqué par des actions ou des prises de positions : le festival « Bouger la Place » ainsi que l'engagement auprès des familles de voyageurs n'ont pas été sans conséquence sur sa propre vie associative et sur son environnement associatif et institutionnel.

Le CAC revendique sa position d'acteur socioculturel :

- Agir sur la vie sociale et culturelle du Canton.
- Être porteur d'évènements qui provoquent de la rencontre et de l'échange entre des « publics » quelquefois éloignés par des réalités sociales, économiques et/ou culturelles.

Le CAC est sensible au « Vivre ensemble » et à ceux qui, pour diverses raisons, sont isolés ou exclus de la vie sociale.

A – L'ORIENTATION PEDAGOGIQUE :

- Organiser des loisirs et des vacances pour tous,
- Favoriser les propositions de loisirs pour les familles qui en sont le plus éloignées,
- Promouvoir les activités artistiques, ludiques et culturelles,
- Proposer aux familles des espaces conviviaux d'échange et de dialogue permettant leur implication dans le projet de la structure.
- Assurer ensemble une action éducative en complément des établissements scolaires.
- Favoriser le départ des enfants, des jeunes et de leurs familles sur des sorties, mini-séjours ou séjours tout au long de l'année.
- Favoriser les démarches citoyennes des jeunes en relation avec les municipalités.

A-1 – OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Pour une démarche de qualité :

- ✓ Favoriser les conditions d'épanouissement de l'enfant en collaboration étroite avec sa famille.
- ✓ Tout mettre en œuvre pour que la famille ne soit pas exclue de notre démarche : c'est ce qui fait sens pour développer nos actions en direction de ce public.
- ✓ Favoriser la visibilité de la jeunesse et faire en sorte qu'elle puisse être porteuse de projets sur le territoire.

A-2 – OBJECTIFS GENERAUX

Participer à la co-éducation de l'enfant afin de contribuer à son épanouissement, tant au niveau individuel que collectif. Pour cela nous souhaitons :

- Être au plus proche des familles les plus éloignées des structures collectives (CLSH, école, vie associative, etc.)
- Favoriser l'ouverture culturelle et la mixité sociale.
- Favoriser les dynamiques partenariales et fédératrices
- Produire, avec et pour les familles, un événement socioculturel

L'importance donnée aux préoccupations de la jeunesse par certains parents qui souhaitaient qu'elles soient prises en compte par la collectivité a été un des facteurs forts dans la création de l'association :

- Intervenir sur la représentation qu'a « la jeunesse » sur son propre territoire de vie
- Permettre aux jeunes de proposer des actions qui intéressent l'ensemble de la population.
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Les activités proposées visent l'apprentissage et l'épanouissement de l'enfant. Elles sont interculturelles et visent à favoriser les rencontres, les échanges, le partage. Chaque activité doit intervenir en support du projet éducatif : épanouissement personnel, ouverture à la culture, éveil de l'esprit critique, développement du sens du partage. Il peut s'agir aussi de faire naître de nouvelles solidarités, de favoriser la prise de responsabilités et de s'engager sur des valeurs démocratiques et laïques.

Toutes les activités proposées participent à faire grandir l'être dans deux dimensions : sur le plan personnel mais aussi dans les liens avec les autres membres de la collectivité. Ainsi, une pratique artistique peut, selon le cas, constituer une expérience de création, une rencontre avec un artiste, une occasion de renouer avec le groupe, un investissement au service du projet collectif ou individuel.

C'est aux forces associatives qu'il appartient en priorité de faire vivre ces missions éducatives.

A-3 – OBJECTIFS DE LA STRUCTURE

Inspirés directement du projet éducatif les objectifs de la structure traduisent les grandes lignes d'orientation du projet social du CAC.

L'objectif transversal est de maintenir le plaisir de l'enfant ou du jeune comme constante dans les différents temps d'accueils. Exploité à des fins éducatives, il est la condition pour que tout être humain s'épanouisse et se développe.

La notion de plaisir c'est l'envie de faire. L'équipe doit être à l'écoute des propositions de l'enfant ou du jeune et de leurs familles, tout en étant force de proposition en présentant des nouveautés et en cherchant un positionnement juste pour leur faire apprécier. Certains enfants, par méconnaissance de l'activité ou par peur de l'inconnu, manquent d'enthousiasme, ne trouvent pas leur plaisir ; c'est là que l'animateur a un rôle déterminant : il doit savoir écouter pour mieux comprendre puis réagir astucieusement en motivant l'enfant et en le valorisant.

Les différents espaces d'accueils doivent être des lieux où l'on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes, des lieux de socialisation et de mixité sociale. Ce sont aussi des lieux où l'on passe de bons moments et où l'on a de bons souvenirs, une source d'épanouissement, de connaissances et d'expériences à échanger et à raconter.

Nos objectifs :

- Développer l'autonomie et la prise de responsabilité de l'enfant et du jeune avec sa famille
- Proposer de nouvelles activités, jeux, sorties, mini séjours, séjours, stages
- Respecter le rythme de vie de l'enfant, des adolescents et des adultes
- Favoriser le respect entre les individus : enfants / enfants, enfants / adultes, adultes / adultes mais aussi le respect des locaux et du matériel.

Il appartient à l'équipe de direction, d'animation et de la commission enfance famille jeunesse de s'approprier ces objectifs généraux et de les développer dans le cadre d'un projet pédagogique qui lui est propre (avec des objectifs spécifiques, des méthodes, des outils, des moyens, des critères d'évaluations, ...)

B –L'EQUIPE DE TRAVAIL

L'équipe est constituée d'un coordinateur du pôle Enfance Jeunesse Famille, titulaire d'un BEATEP, qui occupe le poste de référent familles au sein du centre social. Il est garant et porteur du projet. Il est secondé par des animateurs référents sur les sites d'animation. Ils élaboreront un projet pédagogique en équipe d'animation et avec le personnel intervenant où apparaissent les intentions pédagogiques, le fonctionnement détaillé des actions menées, le rôle de chacun des acteurs, les moyens matériels, l'évaluation, l'ouverture aux projets futurs.

Les animateurs, intervenants et bénévoles de l'association, adhèrent au projet du fait qu'ils participent à son élaboration.

Rôle et place des parents

Nous avons la volonté que le parent ait une place de « co-animateur » lors des accueils. Nous insistons sur la présence des familles dans la préparation, l'organisation et dans la participation aux différents accueils.

Les familles sont invitées à participer aux commissions Enfance Jeunesse Famille au rythme de 4 dans l'année.

C –LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

1. Des locaux appropriés et un espace d'accueil « Local Bus » pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes sur les quartiers de Surgères et sur les communes du canton.
2. Un budget d'activités
3. Une équipe qualifiée ou en cours de qualification stable et mixte
4. Des jours et des horaires d'ouvertures définis
5. Des modalités d'inscription et tarifaires
6. Des partenariats avec la CAF, Le Conseil Général, la MSA, la CDC de Surgères et les associations locales agissant auprès de l'enfant et de la famille.
7. Des outils d'informations
8. Un règlement intérieur
9. Des temps de concertation et de préparation pour les équipes
10. Des modalités d'évaluation et de suivi des projets.

C-1- Modalités d'accueil :

Lieux d'animations et d'accueils

- ❖ Local CAC Place G. Noël Espace Berlioz
- ❖ Local mobile d'accueil type « Local bus d'animation » sur les quartiers d'intervention
- ❖ Locaux scolaires mis à disposition par la mairie

Organisation des espaces

Dans chaque lieu d'accueil, nous attachons de l'importance à ce qu'il y ait :

- ❖ Un espace d'accueil convivial pour les enfants, les adolescents et les parents
- ❖ Du matériel adapté aux tout petits (quand cela est possible)
- ❖ Un espace d'accès aux livres
- ❖ La possibilité de pouvoir s'exprimer par l'écrit, le dessin, le coloriage ou la peinture
- ❖ Un espace de jeux de sociétés
- ❖ Des jeux extérieurs

Les temps d'accueils des publics 6-12 ans ,12-14 ans, 14 et plus

Hors vacances scolaires :

- ❖ ACM 6-12 ans : Les mercredis matins, de 10h à 12h30, accueil de loisirs de proximité en direction des enfants et des familles de la résidence Yolande et l'espace Hector Berlioz, quartiers de Surgères.
- ❖ ACM 12-14 ans : Les mercredis après-midis de 15h à 18h, accueil de loisirs de proximité en direction des près-adolescents de Surgères et des environs.
- ❖ Accueil de Jeunes 14 ans et plus les vendredis soir 18h à 21h autour de la notion de projet et programmation de sorties une fois par mois.
- ❖ Accueil de Jeunes 14 et plus les samedis après-midi, en complément des vendredis soirs autour de la notion de projet et aussi avec l'accueil d'un espace « rencontres musicales »

Vacances scolaires :

- ❖ Stages thématiques (théâtre, clown, marionnette, ...), à la journée ou en après-midi
- ❖ Accueil 6-12 ans sur les quartiers les matins
- ❖ Accueil 12-14 ans les après-midi
- ❖ Accueil de jeunes 14 et plus les après-midi
- ❖ Sorties
- ❖ Temps forts
- ❖ Mini séjours et séjours

Repas

- ❖ Pas de prise de repas ou de collation lors des différents accueils sauf si ateliers spécifique.
- ❖ Lors des sorties chaque participant apporte son pique-nique.

C.2. Modalités d'inscription :

Pour participer aux activités et aux accueils, chaque famille remplit le dossier d'inscription et adhère à l'association.

Il est possible de venir 2 fois aux accueils ou aux activités avant de prendre son adhésion et de valider le dossier d'inscription.

Les tarifs des accueils et des animations sont fixés suivant le régime d'allocation des familles.

Une facturation sera faite aux familles fréquentant les accueils quartiers :

- Lors de la prise de la carte annuelle ou de la carte semaine vacance

Pour les accueils jeunes :

- Lors de la prise de la carte jeunes qui donne accès aux accueils jeunes proposés 14 ans et plus.

Peuvent s'inscrire les familles résidant sur les lieux d'accueils (accueils quartiers) et résidant sur le canton de Surgères (projets, stages, sorties, séjours, mini séjours) comme indiqué sur le règlement intérieur.

D –L'EVALUATION

D.1. Les critères

Quantitatifs :

- fréquentation,
- régularité,
- participation aux activités proposées,
- participation des familles aux commissions,
- propositions d'accompagnement.

Qualitatif :

- évolution de l'enfant, relations au sein du groupe, avec l'équipe d'animation,
- intégration des règles de vie.
- participation des familles aux projets de la structure en s'appuyant sur le développement d'un lien social dans la commune et sur le canton.

D.2. Les outils

Il est difficile de trouver des outils qui permettent de mesurer l'impact de nos interventions et la réalisation de nos objectifs si ce n'est à travers le retour des enfants, des familles, des animateurs.

La synthèse des réponses nous permet de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques au même titre que les réunions de bilan, les fiches d'auto évaluations et d'évaluation pour l'équipe d'animation.

E- L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE

Nous travaillons actuellement avec les partenaires locaux (institutionnels, scolaires et associatifs) à la mise en place d'un espace dédié aux jeunes à Surgères, afin de répondre à un besoin important sur le territoire.

L'association souhaite consolider l'équipe de professionnel sur le secteur enfance, jeunesse, famille.

La famille et le lien social c'est bien ce qui fait le sens de nos actions et c'est ce qui restera au centre de nos préoccupations. La transversalité des actions menées par le Centre d'Animation Cantonal entretiendra ce lien dans l'évolution du projet.